

Questionnaire Biodiversité



Actions et besoins en matière de biodiversité

Résultats du questionnaire



Données territoriales

- Sur les 56 communes du territoire interrogées, 40 ont répondu au questionnaire. Avec **un taux de réponse de 71%**, de nombreuses données sont à présent collectées pour répondre aux attentes de ses communes en matière de biodiversité.
- Les communes représentées comptabilisent **près de 80 % de la population** du territoire, soit plus de 101 000 habitants.
- Les communes qui se sont exprimées se situent sur les **4 communautés de communes** (CC) du territoire.
La CC de la Forêt est la plus représentée, avec un taux de réponse de 80%, suivie des CC du Val de Sully (74%), des Portes de Sologne (71%) et des Loges (65%).
- **Toutes les strates de communes sont représentées** dans l'enquête.
Une forte proportion des communes de plus de 2 000 habitants a répondu au questionnaire (plus de 85%).
La moitié des communes de moins de 500 habitants s'est exprimée.
Sur ce point, il est possible d'avancer que les communes mieux dotées en services techniques et moyens financiers étaient plus à même de répondre au questionnaire.

Les communes et les actions biodiversité

- Les communes du territoire sont à la fois des communes rurales et des communes péri-urbaines. Elles doivent assurer la gestion d'espaces verts « classiques » ainsi que d'espaces naturels comme des étangs, des bois ou des mares.

Plusieurs communes font référence à des espaces naturels protégés : ENS (Espace Naturels Sensibles) et Natura 2000.

- Les communes disposent de moyens humains, techniques et financiers qui peuvent être limités. L'existence de subventions pour réaliser des actions biodiversité peut être un réel levier d'action.

 « Beaucoup d'envies mais des contraintes budgétaires »

 « On essaie de mettre en place des actions selon nos moyens et quelquefois le financement est un frein »

Les communes et les actions biodiversité

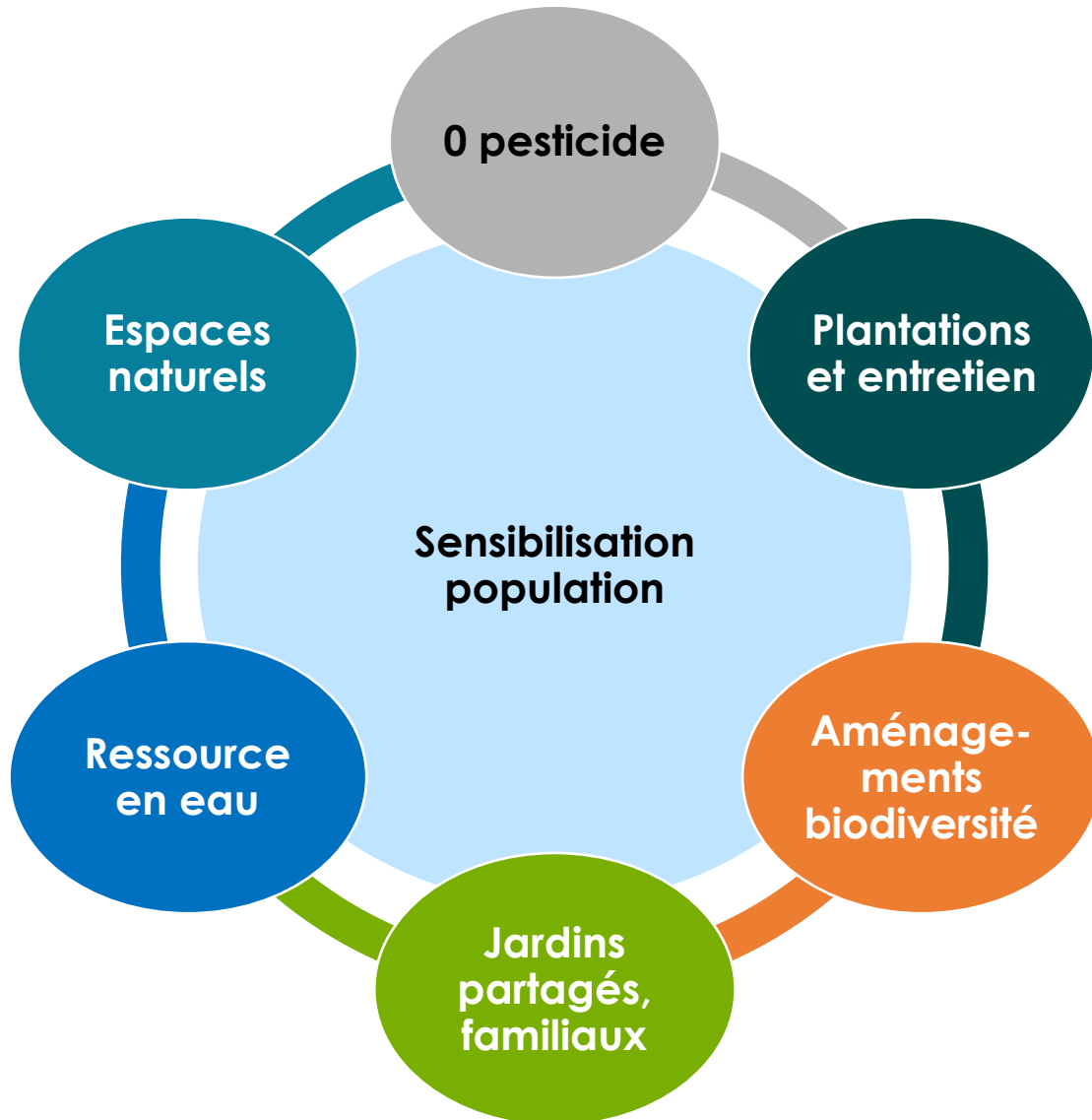
- Les communes n'ont pas toutes la même expérience en matière de biodiversité : certaines communes travaillent sur ce sujet depuis plusieurs années et ont développé un panel d'actions assez large, d'autres envisagent de lancer leurs premières actions.
- Les communes les plus expérimentées souhaitent souvent aller plus loin, au niveau de leurs actions ou des partenaires à mobiliser.

 « Renforcer le partenariat »

 « Amélioration des démarches mises en place »

- Plusieurs communes cherchent à mutualiser les équipements ou encore à développer des actions à plus grande échelle, en particulier au niveau de la communauté de communes.

Les actions biodiversité



- 7 grandes thématiques ressortent du questionnaire

- Les communes attendent des actions concrètes...

« Ne pas perdre trop de temps [...] à parler sans rien faire »

- ...simples, efficaces et réalistes.
- Certaines communes redoutent aussi un discours trop « extrémiste ».

« Faire mieux sans tomber dans l'excès »

Détails sur les actions biodiversité

0 pesticide

- Depuis 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite pour l'entretien des espaces publics. La thématique du 0 pesticide concerne donc toutes les communes
- Plusieurs communes ont mis en place de manière volontaire, avant l'obligation réglementaire, des démarches 0 pesticide. Elles disposent ainsi d'une expérience qui peut être intéressante à partager.
- Sur cette thématique, les communes se demandent principalement comment mieux faire.
 - « Dans le cadre du 0 pesticide, trouver des solutions de désherbage plus efficaces et moins chères que le manuel »
 - « Densifier la gestion différenciée »
- La question du traitement du cimetière est une préoccupation majeure. Certaines communes ont mis en place des solutions sur ce point.
 - « Un endroit très sensible pour les habitants : le cimetière »

Détails sur les actions biodiversité

Plantations et entretien

- Les communes ont besoin d'être accompagnées sur le choix des plantations et les méthodes d'entretien des espaces verts.

 « Plan d'action de plantation et d'entretien des espaces verts »

 « Conseil sur la végétalisation des trottoirs et des espaces libres »

- Elles s'interrogent majoritairement sur le choix des essences : quelles essences sont les plus adaptées ? Quelles essences locales ? Quelles plantes pérennes ?

 « Favoriser la biodiversité dans les espaces publics [...] par des plantations choisies et adaptées »

- Certaines communes font également référence au contexte de changement climatique.

Détails sur les actions biodiversité

Aménagements biodiversité

- Les aménagements ou installations favorisant la biodiversité sont du type hôtels à insectes, ruches pédagogiques, nichoirs à oiseaux...
 - De nombreuses communes ont installé ce type d'équipements sur leur territoire ou ont pour projet de le réaliser prochainement.
-

Jardins partagés, familiaux

- La thématique des jardins partagés et familiaux est citée à plusieurs reprises au niveau des questionnaires.
- Certaines communes en ont mis en place, d'autres projettent de la faire.
- Plusieurs communes ont également installé des espaces cultivés au sein des écoles, les « jardins des écoliers ».
- A noter qu'une commune réfléchit à intégrer à son projet de lotissement, dès sa conception, des jardins partagés ou familiaux.

Détails sur les actions biodiversité

Ressource en eau

- Plusieurs thématiques recouvrent le sujet de la préservation et de la gestion de la ressource en eau.
- Les communes veulent mettre en place des systèmes de récupération et de gestion des eaux de pluie.
- Les techniques pour assurer la perméabilisation des sols et l'écoulement naturel des eaux font également partie des sujets à traiter.
- Les eaux usées et les rejets des stations d'épuration sont citées par quelques communes.
- La qualité de l'eau potable est une préoccupation des communes interrogées.

 « Maintenir et veiller à la qualité de l'eau potable et préserver nos forages »

- Une des communes interrogées fait aussi référence aux interactions avec l'environnement

 « Gestion des eaux pluviales et usées pour limiter les débordements et la pollution du canal d'Orléans »

Détails sur les actions biodiversité

Espaces naturels

- Les communes interrogées disposent de plusieurs types d'espaces naturels : de nombreux étangs et mares, des espaces plus boisés.
- Elles gèrent à la fois ces espaces, leurs accès et d'éventuels cheminements le long des sites.
- Les communes assurent au quotidien l'entretien de ces espaces sur lesquels elles peuvent mettre en œuvre des pratiques favorables à la biodiversité.



« Mise en place du fauchage raisonné à l'étang »

- Les communes cherchent à valoriser ces milieux naturels, avec des aménagements pédagogiques, de loisirs.



« Nous souhaitons mettre en valeur les espaces boisés et mares existant sur la commune »



« Création d'un espace de loisirs intergénérationnel sur l'étang »

Détails sur les actions biodiversité

Sensibilisation population

- L'une des difficultés majeures des communes pour mener à bien leurs actions biodiversité est de toucher les habitants.
- Il s'agit à la fois d'informer, de faire adhérer à la démarche et de faire participer la population.

 « Information, éducation et implication des administrés »

- Cette nécessité de sensibilisation et de responsabilisation est assez forte pour les actions en lien avec les plantations et l'entretien des espaces verts

 « Sensibilisation de la population à l'acceptation de l'herbe »

 « Encourager davantage les habitants à nettoyer leurs trottoirs »

- Les moyens d'action cités sont variés : affichage, réunions, actions spécifiques envers les scolaires, création d'une association locale, ateliers participatifs sur l'environnement

Autres actions biodiversité

- D'autres sujets, abordés moins fréquemment dans les questionnaires traités, peuvent être relevés :
 - L'**éclairage public**, avec la technologie utilisée et l'extinction la nuit
 - La valorisation des **déchets verts**
 - L'urbanisation, avec sa maîtrise à travers les **documents d'urbanisme**
- Il est intéressant de constater que les **liens entre biodiversité et projets d'aménagement** des communes ne sont pas forcément mis en avant. Quelques communes font part de projets de construction et d'aménagement de centre-bourg. Les **espaces publics urbains** des communes sont évoqués à travers des points spécifiques : la végétalisation des trottoirs, la gestion des cimetières...
- Certains sujets listés dans les questionnaires sont plus généralement liés à l'**environnement et au développement durable** : produits locaux et circuits courts, covoiturage, chaudière bois, isolation des bâtiments...

Un besoin partagé d'échanges sur la biodiversité



- Les communes interrogées ont fait remonter un besoin important d'échanges et de conseils autour de la biodiversité.
- Il s'agit avant tout pour les communes de partager leurs expériences et de connaître les initiatives menées sur le territoire. Les formes suggérées par les communes sont variées.

 « Réunions de conseils et d'information »

 « Les conseils, orientations et échanges d'expériences avec les autres communes sont les bienvenus »

 « Mise en commun des initiatives »

 « Mise en place de journées pratiques de formation et de sensibilisation par le PETR »

A retenir



- **Un questionnaire ouvert** pour connaître les projets réalisés, à venir, et les attentes sur le territoire
- Un taux de réponse au questionnaire de **71%**



- Des communes rurales et péri-urbaines qui gèrent **tout type d'espaces**, avec des **expériences variées**
- Des **moyens** d'action qui peuvent être limités



- Des **thématiques spécifiques** qui ressortent :
*0 Pesticide / Plantations et entretien / Aménagements favorisant la biodiversité
Jardins familiaux, partagés / Ressource en eau / Espaces naturels*
- Une thématique transversale et une **préoccupation partagée** : *Sensibilisation de la population*
- Un lien entre *espaces publics, projets d'aménagement et biodiversité* **à renforcer et expliciter**



- **Un besoin d'accompagnement et d'échanges pour des actions biodiversité concrètes**

Mise au point et administration du questionnaire

Éléments de cadrage



Construction du questionnaire

- Pour calibrer le **programme de l'action « Rando-Bio »**, le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne et la communauté de communes des Portes de Sologne (CCPS) ont réfléchi ensemble à la mise en place d'un questionnaire à destination de leurs communes membres.
- L'objectif était de recueillir des **informations directement auprès des communes**, futures bénéficiaires de l'action. Le questionnaire était aussi l'occasion de sensibiliser en amont de la démarche.



- Pour laisser **s'exprimer** au maximum les communes interrogées et ne pas biaiser le champs des réponses, le questionnaire a été construit autour de **questions ouvertes** plutôt que d'items à cocher.

A titre illustratif, des exemples d'actions étaient cités dans le texte introductif du questionnaire, pour éventuellement guider les communes qui en auraient besoin.

- Les questions suivantes ont été retenues :

1. Quelles sont les actions déjà mises en place ?



« Ce qu'on peut voir »

Expérience sur le territoire

Repérage de futurs lieux de visites et témoignages

2. Quelles sont vos attentes et vos préoccupations ?



« Ce qui nous intéresse »

Sujets d'actualité

3. Quels pourraient être vos projets ?



« Ce qu'on veut faire »

Futurs projets à accompagner

Des remarques ? Des suggestions ?



« Autres »

Pour laisser s'exprimer au maximum les communes

Administration du questionnaire

- Le questionnaire a été administré de manière différenciée sur le territoire :

PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne



▶ **Questionnaire : Février 2020**, avant les élections municipales

Cette temporalité a permis de recueillir les éléments auprès des équipes en place et de ne pas perdre ainsi d'informations en cas de changement de l'exécutif

*A noter que sur le PETR, un **2nd questionnaire**, construit sur la base d'un **programme prévisionnel** de Rando-bio, a été adressé aux communes à l'été 2020 pour enrichir les 1ers résultats obtenus.*

CC des Portes de Sologne



▶ **Questionnaire : Avril-juin 2020**, après les élections municipales

Pendant la période de confinement, les équipes en place, en majorité dans la continuité du mandat précédent, ont complété le questionnaire